

# L'école

**Respectable Loge, Etoile Polaire, Orient de Paris, Région 12**

**Mots-clefs : École primaire, Entreprise**

Analyse de la situation et ce qu'elle est devenue en ces temps de crise :

En France, le système éducatif est centralisé et piloté directement par le ministère de l'éducation nationale. Depuis 2020 l'instruction est obligatoire de trois à 18 ans. De 16 à 18 ans il pourra s'agir d'un apprentissage d'une insertion professionnelle ou d'un service civique.

Il existe 65 000 établissements scolaires majoritairement publics et 15 à 20 % établissements privés sous contrat de l'État. Les effectifs totaux d'élèves et d'étudiants atteignent 15 millions soient le quart de la population. En 2008 le coût de l'éducation représentait 6,6 % du PIB de la France dont 54,1 % dépendent directement du ministère de l'éducation nationale.

Une des réformes les plus importantes dans le passé a été la mise en application des lois Jules Ferry (1881 1882) qui affirmèrent l'obligation de l'instruction, la gratuité et la laïcité de l'enseignement public. En revanche les lycées restaient payants donc réservés aux enfants de la bourgeoisie. Ce n'est qu'en 1924 que les contenus durée et horaires des enseignements et le baccalauréat sont identiques pour les filles et les garçons ce qui donne enfin l'accès aux jeunes filles à l'université.

Proposition d'actions concrètes :

- Mettre le « paquet » sur l'école primaire en donnant des moyens supplémentaires pour les quartiers en difficulté. Ceci est semble-t-il déjà entrepris par ce gouvernement et c'est une ligne d'attaque du ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer (nombre réduit d'enfants par classe dans le primaire, par exemple).
- En revanche il faut favoriser les enfants à potentiel des quartiers difficiles. Nous préconisons la création (le développement) d'internats républicains d'excellence dès le collège, gratuits, réservés aux enfants ayant de bons résultats scolaires et de milieu modeste. Nous savons que dans certains quartiers, les bons élèves sont stigmatisés. Il faut les sortir de cet environnement toxique et leur donner leur chance.
- Il faut renforcer la notion de citoyenneté aux enfants par exemple par la montée des couleurs et la marseillaise le matin au début des cours et le soir à la fin, comme cela existe dans de nombreux pays. Cette disposition permettrait de former les enfants à un respect de notre identité républicaine et permettrait une meilleure intégration des différentes communautés.

## Le passage par une entreprise

Au niveau de l'éducation nationale qui, si elle réussit sa mission d'éveil des enfants ne réussit qu'à moitié la préparation à la vie professionnelle des jeunes, il serait bon qu'il y ait une plus grande interpénétration de membres du civil compétents vers les universités et autres grands corps de formation des élites. Il y a un problème structurel, en effet les étudiants qui se destinent à l'éducation, après la réussite au concours, passent directement de leurs études, après une formation complémentaire, directement comme professeurs dans l'éducation nationale. De ce fait, l'ensemble du corps enseignant ne connaît pas la société civile. En toute bonne foi, ils ne peuvent que transmettre les schémas qu'ils ont appris au cours de leurs études.

Pour pallier ce problème, il faudrait que les membres du corps enseignant, avant d'enseigner fassent au minimum un stage dans une entreprise et l'idéal serait de travailler quelques années dans le civil. Dans le même esprit, à partir du lycée, évidemment aussi dans les lycées techniques, il serait bon que des gens diplômés du civil viennent donner des cours dans les lycées afin de mieux faire comprendre et de mieux préparer les jeunes au monde du

travail.

## La formation permanente

Dans notre monde qui change si vite, au contraire des années précédentes où un diplôme obtenu servait toute la vie professionnelle, il faut avoir en tête qu'un diplôme va donner un positionnement, mais, seulement pour quelques années. Maintenant, dans la mesure où les gens risquent de changer de profession, de spécialités, au cours de leur carrière il est nécessaire de prévoir pour chacun une formation permanente qui seule leur permettra de faire face aux évolutions des besoins de la société. Là on rejoint la nécessité d'un crédit de formation qui suivra le travailleur pendant toute sa carrière et l'intérêt du revenu universel qui permettrait plus facilement à des gens de changer de filière. La France étant devenue surtout un pays de services une population bien éduquée est la meilleure chance pour la France d'attirer les investissements étrangers.